

DÉROGATIONS MINEURES
N^{OS} 734, 735, 736, 737, 738, 739

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance régulière qui se tiendra le 5 juin 2006, à 20 h, en la salle du conseil, 13665, boulevard de Pierrefonds, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogations mineures au règlement de zonage 1047 de l'ancienne Ville de Pierrefonds pour les immeubles suivants :

<u>Études</u>	<u>Lieux de dérogation</u>	<u>Nature</u>
734	4871, rue Laniel Lot 1 072 326	Permettre en zone résidentielle RA que la cour arrière soit de 5,69 m au lieu de 7 m.
735	5024, rue Raymond Lot 1 368 122	Permettre en zone résidentielle RA que l'agrandissement d'un garage contigu d'un étage soit à 5,60 m de la ligne arrière de lot au lieu de 7 m.
736	12485, rue Breault Lot 1 170 422	Permettre en zone résidentielle RA : <ul style="list-style-type: none">- que la cour arrière soit de 3,03 m au lieu de 7 m;- qu'il y ait un escalier conduisant à l'étage en cour latérale au lieu de la cour arrière.
737	4716, rue du Collège-Beaubois Lot 2 673 575	Permettre en zone résidentielle RA que la cour latérale du côté ouest du bâtiment soit de 1,88 m au lieu de 2 m.
738	3933, boulevard Saint-Charles Lots 1 071 149, 3 318 409, 1 073 085 à 1 073 097	Permettre en zone commercial CC-13 : <ul style="list-style-type: none">- que le nombre d'enseignes soit de 5 au lieu de 2, d'une superficie totalisant 102,44 m² au lieu de 40 m²;- que les 2 enseignes de services soient d'une superficie de 1,64 m² chacune au lieu de 0,5 m²;- qu'un chemin d'accès ne ceinture pas le bâtiment sur les parties arrière et latérales.
739	9889, boulevard Gouin Ouest Lot 1 900 164	Permettre en zone résidentielle RA : <ul style="list-style-type: none">- que la piscine creusée soit à 2,21 m du bâtiment principal au lieu de 2,5 m;- qu'un cabanon soit en cour latérale du côté ouest et attaché au bâtiment principal jusqu'à la ligne latérale du terrain.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT PIERREFONDS-ROXBORO
ce quatorzième jour du mois de mai de l'an 2006.

Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement